

## Annexe : Bilan de la concertation

### **I – Le déroulement de la concertation**

Par délibération n°2009/0062 en date du 13 février 2009, le Conseil de Communauté a décidé d'ouvrir à la concertation le projet d'aménagement du secteur centre ville à Gradignan.

Afin de mener à bien cette dernière, plusieurs réunions ont été organisées en 2009 et 2010 associant les habitants, les associations locales et toutes les personnes concernées. Le but de ces rencontres était non seulement de présenter les objectifs du projet et d'informer les gradignanais mais également d'intégrer dès en amont du projet les attentes et propositions des participants.

Dans cet optique, la concertation a été menée à travers différents supports :

- Le 6 avril 2009, une réunion s'est tenue spécifiquement à l'attention des commerçants du centre ville,
- Le 7 avril 2009, les « Ateliers du centre ville » ont été organisés, réunissant plus de 300 personnes. Une vingtaine de groupes de travail animés par la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville de Gradignan ont permis aux participants de confronter leurs opinions et leurs visions du centre ville autour de 4 thématiques et d'exprimer leurs attentes autour du projet du centre ville. La synthèse de ces Ateliers a contribué à la réflexion sur le projet urbain élaboré par l'équipe d'architectes urbanistes missionnée pour la réalisation des études pré opérationnelles,
- Un livret présentant un retour sur les Ateliers du centre ville a été diffusé en mai-juin 2009,
- Le 16 février 2010, une réunion publique en assemblée plénière s'est tenue afin de présenter à plus de 600 personnes les bases du projet urbain élaboré par l'équipe d'architectes-urbanistes,
- Une exposition a été organisée dans le hall de la mairie en mars 2010,
- Deux articles sont parus dans le Journal Municipal « Ensemble », en mars-avril 2010 et en septembre-octobre 2010.

Le 27 mars 2009, un dossier et un registre destinés à recueillir l'avis du public ont été déposés à la mairie de Gradignan et à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Le même dossier a été mis en ligne sur les sites Internet de la CUB et de la Ville.

Le 26 septembre 2011, des pièces complémentaires ont été versées aux dossiers faisant état de l'avancée du projet.

La clôture de la concertation fixée au 24 octobre 2011 a été annoncée par voie de presse le 26 septembre 2011.

### **II – Les contributions des habitants**

L'analyse des différentes observations consignées dans l'espace dédié sur le site Internet de la CUB révèle les thématiques suivantes :

- « *favoriser la mixité des modes de déplacement dans le centre ville* »
  - Le souhait d'avoir des pistes cyclables sécurisées permettant notamment la traversée du centre ville de Gradignan est exprimé par plusieurs personnes. La possibilité d'installer des stationnements dédiés aux vélos est également demandée près des commerces du centre ville.
  - Il est proposé que le centre ville soit un lieu de rencontre avec une circulation automobile apaisée et une place plus grande laissée aux modes doux.

- Certaines personnes rappellent qu'il ne faut pas supprimer tous les parkings et trouver un équilibre entre les différents usagers (automobilistes, cyclistes et piétons).
- **« renforcer la fonction résidentielle du centre ville tout en développant les commerces de proximité »**
    - Il est proposé de développer des commerces de proximité, notamment autour de la Place Roumégo, avec une offre de logements à l'étage (mixité fonctionnelle).
- **« affirmer la nécessité du tramway dans le centre de Gradignan »**
    - Malgré une concertation dédiée à la desserte en transports en commun ouverte par la CUB en 2009, de nombreuses remarques ont porté sur la nécessité d'avoir un tramway desservant le centre ville de Gradignan. Plus à la marge, certains pensent que le tramway n'améliorera pas l'environnement ou la vie des commerces dans le secteur centre ville de Gradignan.

Une personne a fait part de ses observations à la fois sur le registre déposé en Mairie de Gradignan et sur le registre communautaire. Outre des remarques relatives à la tenue même de la concertation, plusieurs interrogations faisant l'objet de la présente concertation sur le projet d'aménagement du centre ville sont posées :

2009 :

- **« la délimitation du périmètre du centre ville »**
  - L'élargissement du périmètre du centre ville est remis en question, il est proposé que le périmètre du centre ville soit contenu dans un rayon de 150 mètres autour de l'Eglise.
- **« les aménagements à prévoir »**
  - Il est exposé le souhait que le stationnement et les circulations soient repensés dans ce secteur. Cela permettrait de faciliter la circulation automobile profitable aux commerces tout en préservant autour de l'Eglise une esplanade dédiée aux piétons.

2011 :

- **« le périmètre précis du projet de ZAC»**
  - Il est demandé qu'une parcelle intégrée au périmètre de l'étude d'impact soit retirée du périmètre de la ZAC, au sud de l'ilot 11.

Les remarques ne concernant pas le projet d'aménagement du centre ville n'ont pas été reprises dans ce bilan de la concertation.

### **III – Les réponses apportées au travers du projet urbain**

Ces différents sujets ont été intégrés aux réflexions dans le cadre de l'élaboration du projet urbain. Aussi, pour répondre à ces remarques, il est précisé qu'une attention particulière a été portée au traitement de ces différentes thématiques, notamment :

La **trame verte** a été spécifiquement étudiée dès la phase diagnostic des études pré opérationnelles. Les liaisons nécessaires au maillage du réseau existant ont fait l'objet d'un examen attentif, notamment au regard des différents équipements et parcs existants. L'accent a également été mis sur la **sûreté et la sécurité des aménagements piétonniers et cyclables**.

Les hypothèses de **programmation** proposées à l'issue des études intègrent une forme de densification. Il s'agit en effet de mettre en place un nouvel **habitat** qui cohabite avec les **équipements** et les **activités**, un habitat qui intègre les enjeux du **développement durable** tout en mixant et superposant les **fonctionnalités**.

Le projet urbain développé sur le centre ville de Gradignan propose de favoriser le **développement de transports en commun** en offrant notamment une **densité** nouvelle sur le secteur.

Le schéma de circulation a été étudié, en lien avec les réflexions d'ores-et-déjà engagées sur le secteur. Une voie nouvelle est envisagée entre la rue Lestage et l'avenue Larrieu, ouvrant la constructibilité sur les îlots envisagés à l'arrière de l'Eglise. Concernant la circulation autour de la Place Roumégoux, une réflexion sera menée dans le cadre du concours organisé par ailleurs sur les équipements emblématiques du centre ville.

Enfin, sur la **délimitation du périmètre du centre ville**, celui-ci a été défini en croisant plusieurs **éléments de définition du projet urbain**, notamment le réseau de parcs existants, les équipements publics, les réseaux et l'infrastructure, le potentiel de développement de logements, d'activités et de commerce, le diagnostic foncier, la réglementation en matière d'urbanisme... En conséquence, celui-ci ne peut être un périmètre géométrique et traduit **l'analyse de ces diverses composantes** réalisée par l'équipe projet.

Concernant la parcelle intégrée aux réflexions lors de l'étude d'impact (voir plus haut observations portées aux registres en 2011), il est précisé que ladite parcelle ne constitue pas le périmètre de la ZAC.

#### **IV – La contribution de la concertation à l'élaboration du projet urbain**

La concertation a permis d'alimenter le travail de l'équipe projet en s'efforçant d'ouvrir au débat des thématiques constitutives du projet urbain telles que les limites du centre ville, les déplacements, le commerce, l'habitat, le patrimoine, les activités et animations...

Au travers des Ateliers du Centre Ville, les différentes idées des participants ont pu être exprimées, parfois même confrontées, cela a permis à chacun de partager sa propre vision du centre, ses limites, son rôle et sa place dans la ville. Ce temps d'échanges d'une grande qualité a été riche pour l'ensemble des organisateurs, ces débats ont permis aux collectivités et à l'équipe d'architectes – urbanistes missionnée pour l'élaboration du projet de mieux appréhender la façon dont les habitants perçoivent le centre aujourd'hui et ce qu'ils attendent pour demain.

---

#### Pièces jointes :

- Contributions issues du site Internet <http://participation.lacub.fr/>
- Observations portées aux registres de concertation déposés à la Ville de Gradignan et à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- Livret des Ateliers du Centre Ville
- Extraits du journal municipal « Ensemble » (mars-avril et septembre-octobre 2010)
- Affiche de l'exposition proposée par la Mairie sur l'aménagement du Centre Ville de Gradignan